

Envoyé par messagerie électronique à
mairiesaintgermainsuray@wanadoo.fr

M. Christophe GILLES
Monsieur le Maire

Mairie
16 rue de l'Eglise
50430 Saint-Germain-sur-Ay

Monsieur le Maire,

Je me permets de vous informer que Monsieur Anthony RENOUF a réalisé des travaux au mépris des règles d'urbanisme en vigueur sur la parcelle AD 0110, située au 5 La Grande Flague, dans votre commune.

Les travaux entrepris, notamment la construction d'un carport à l'entrée du terrain ainsi qu'un grand abri pour bateau au fond de celui-ci, ont été effectués sans aucune autorisation d'urbanisme. Ces constructions irrégulières portent un préjudice sérieux pour le voisinage. En effet, cette zone étant classée agricole, les riverains n'ont pas recours à ce type de travaux, bien que, je suppose, certains aimeraient pouvoir en faire de même pour leurs périodes de vacances.

En pièce jointe, vous trouverez des photographies prises depuis la rue, attestant de l'existence des ouvrages mentionnés.

Je vous informe également que Monsieur Anthony RENOUF a acquis le terrain le 27/05/2021, sous la référence d'enlissement 5004P04 2021P2771. Il réside au 10 bis, Les Brulins, 50 470 La Glacière, et peut être contacté

- par téléphone au 07 54 32 78 79
- par email aux adresses suivantes renouftony50470@gmail.com ou renoufanthony5@gmail.com

Je vous demande, par la présente, de bien vouloir diligenter une inspection par les agents de la commune afin qu'ils constatent ces travaux illicites et établissent un procès-verbal d'infraction. Par ailleurs, je sollicite que des mesures soient prises pour enjoindre Monsieur RENOUF de procéder à la démolition des constructions non autorisées.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement,

Fait à Bruxelles,
le 07/10/2024,

Yoann SIMON

Yoann SIMON

saint-germain
@cloudma.fr

+32 2 315 09 05
(Bruxelles)

Défenseur et intégrateur du
logiciel libre, Membre de
l'April.org



Auto hébergeur
CHATONS.org



Donneur pour
la Quadrature du NET



